



Compte-Rendu de l'Assemblée Générale Samedi 15 Juin 2024 Potigny

Membres du CA présents : BARRET Didier, DURAND Christophe, LACROIX Pierre-Yves, LANGLOIS Bernard, LELIEVRE Yves, MERCIER Sébastien, SAINLOT Jean-Louis et THIEBAUT Denise

Membres du CA excusés : BARBARA DA CUNA Patricia (Pouvoir à DURAND Christophe), PETIT Philippe (Pouvoir à MERCIER Sébastien), NOURISSON Alain (pouvoir à Le BOULCH Stéphane)

Licenciés présents : 62

Auditeurs libres :



17H15

Christophe DURAND, Président du Comité de Tarot de Normandie, ouvre la séance devant 62 membres licenciés, et de nombreux Présidents de Club.

Après décompte des pouvoirs ordinaires et spéciaux, les 321 licenciés du Comité de Normandie ne sont pas tous représentés.

Le nombre de votants est de 296 voix. 321 licenciés au total – 25 voix (les clubs de Franqueville-St-Pierre, Canteleu et Conches ne sont pas représentés par leur président ou par des pouvoirs)

Le quorum est atteint, l'Assemblée Générale peut valablement délibérer.

Merci à la municipalité de Potigny et à l'équipe de Jean-Louis Sainlot et ses bénévoles pour les prêts de la Salle du Suvez et des installations du Boulodrome.

L'après-midi « boules » à peine perturbé par quelques gouttes de pluie a été mené de main de maître par Jean-Marie Bommet et Joaquim Pintassilgo. Belle réussite.

ORDRE DU JOUR

Rapport Moral du Président

Christophe Durand, Président du Comité de Tarot de Normandie, expose son rapport moral à l'Assemblée présente.

Je voudrais à nouveau remercier, au nom du Comité, nos amis boulistes de Potigny le prêt gracieux de leur outil de loisirs.

Pour cette année, nous avons 321 licenciés, sur un total national de 7 649.

- 1^{ère} série : 13
- 2^{ème} série : 36
- 3^{ème} série : 103
- 4^{ème} série : 171.

Le premier de nos Normands est Denis Dieuzy du club de Deauville et le dernier est Romain Follier du club de Deauville !

Nous avons 13 clubs dont les deux petits nouveaux, Franqueville-St-Pierre et Rugles.



Malheureusement, pour l'année prochaine, nous perdons les clubs de Franqueville et de Canteleu, un club historique de notre Comité. Un grand merci à Philippe Paulikis dont la joie, la bonne humeur, et l'accueil nous manqueront (et l'apéro pour certains !)

Côté résultats, une mention particulière à la quadrette composée de Franck Dujardin, Philippe Letellier, Jean-Claude Hamon et Maurice Margerie, qui avait fait le choix de s'inscrire en D1 pour s'entraîner pour la D3. La persévérance a payé puisque cette quadrette a atteint son objectif de qualification.

Je ne peux qu'encourager d'autres équipes à suivre leurs traces... N'oubliez pas que le Comité rembourse une compétition, si la même équipe se présente en Triplettes/Quadrettes D1, puis en D2 ou D3.

➡ Côté résultat national :

- Quadrettes D1 : l'équipe des « Séb », Denis et Etienne toujours fidèle à la finale. A quand un podium ?
- Quadrettes D2 & D3 : Aucun finaliste
- Triplettes D1 : On reprend l'équipe de la QD1, sans Etienne, et à nouveau une finale pour Denis et les deux Séb
- Triplettes D2 : belle performance de Philippe Carpentier, Stéphane Falaise et Franck Thivet (8^{ème})
- Triplettes D3 : pas de finalistes.
- Individuel Open : Denis Dieuzy (finaliste sans lunettes)
- Individuel Série 2 : Stéphane Falaise (10^{ème})
- Individuel Série Promotion : Stéphane Capron (7^{ème})
- Libres : Pas de performances notables.
- Libres Seniors : Patricia Barbara Da Cuna, qui n'a pas souvent de jeu, finit 15^{ème} !
- Individuels Seniors : une palme pour Stéphane Le Boulch pour sa très belle quatrième place.

➡ Côté participation :

Selon les lieux où se déroulent les compétitions régionales, le nombre de joueurs varie énormément. Et, à ce titre, je voudrais féliciter le club de Doudeville qui a envoyé un grand nombre de ses joueurs, quel que soit le lieu de la compétition.



Et pour cette année, la palme revient à nos « PicNords », nos picards devenus Normands. Bravo Mesdames et Messieurs d'avoir avalé tous ces kilomètres et toujours dans la bonne humeur !

Enfin, je voudrais remercier l'ensemble du Conseil d'Administration pour le travail accompli durant cette saison. A vos côtés, il est simple d'être Président !

Je terminerai ce rapport moral pour vous donner rendez-vous du 22 au 24 novembre 2024 à Ouistreham pour notre 4^{ème} championnat de France en libre par 4.

Nous comptons sur vous les bénévoles et sur tous vos joueurs pour venir NOMBREUX représenter notre belle région qu'est la Normandie.

Nous n'oublions pas nos amis « taroteurs » décédés : Dominique PLE (Evreux St-Michel), Gérard FENARD (Potigny) et Richard LEDEMNEY.

Vote sur le rapport moral du Président, à main levée :

Pour : 62

Contre : 0

Abstention : 0

Ce rapport, ayant été rédigé après l'Assemblée générale de la FFT du 22 au 23 juin 2024, le nombre de joueurs qualifiés en finale nationale va varier.

Le prix des licences reste inchangé. Voir le détail sur le site. Les joueurs peuvent demander, dès à présent, leur nouvelle licence auprès de leur club. Sont visibles, sur le site, le classement national et le classement des joueurs Normands.

Rapport financier

Bernard Langlois, Trésorier, nous présente le rapport financier.

En caisse, environ 20 000€.

Cette année, le Libre x 4 est organisé à Ouistreham, d'où un espoir de recettes positives pour la saison 2024-2025.

Etude demandée par notre Président pour les frais de déplacement dont les résultats seront discutés en Conseil d'Administration.

Bénéfice également grâce aux abandons de créance.



Par contre, les clubs ont obligation de déclarer et de payer les PCN et de le faire très régulièrement avec le nouvel outil, mis en place par la FFT.

Vote sur l'approbation du Rapport Financier, à main levée :

Pour : 62

Contre : 0

Abstention : 0

Commission Discipline

1 joueur suspendu cette année (Application Art 31 : suspendu pour un type de championnat)

Questions diverses

➡ Le calendrier 2024-2025 des compétitions est visible sur le site, dans la rubrique Calendrier/Calendrier des compétitions.

Il a été envoyé à tous les Responsables de Club, qui devraient se positionner.

Certains clubs nous informent que leur Municipalité organise la réunion pour l'attribution des salles en Octobre...

Le Libre seniors a bougé.

Finale de zone Coupe de France demandée à être déplacée. Pas de réponse de notre « Responsable de Zone » qui devrait changer...

Libre individuel : samedi 14 décembre confirmé, à Cabourg

Libre X 4 : 3 mai ?

Potigny : Pas de concours ?

Repas chaud ? Pas interdit d'en organiser mais en 1h...

Il est rappelé que les compétitions Libre seniors peuvent être positionnées du mardi au jeudi.

Des compétitions sont toujours en attente d'affectation



➡ Qualifiés supplémentaires en 2024-2025 :

On perd un qualifié en libre duo, Ind Open +2, Triplettes D2 et D3 : 4 qualifiés

Quadrettes D2 et D3 : 4

Venez jouer en D1, pour qu'il y ait plus de qualifiés, et vous aurez une gratuité en D2 ou D3 !

➡ Faire payer 2€ aux non licenciés, il faut une **cohérence** au niveau des clubs du Comité. Certains clubs ne les font pas payer. Ce n'est pas normal.

Le Comité rappelle :

- Qu'il faut faire payer **obligatoirement 2€ aux non licenciés**. Les joueurs verront assez vite qu'ils ont intérêt à prendre une licence,
- Qu'il est important de redonner au minimum **80%** des mises et d'**afficher** la redistribution.

➡ Explications diverses

Qu'est-ce qu'une Phase ou une Séance ? Quelles compétitions se jouent en phase et lesquelles en séances ? selon que la compétition se joue en phases ou en séances, on peut quitter la compétition en ayant ou pas une sanction.

Si on a un concours en phases, des PCN sont attribués à chaque phase (voir le classement alterné), donc on n'est pas obligé de faire la phase suivante.

C'est le cas des Individuels OPEN et de la Coupe de France, qui se jouent en plusieurs phases 1/8èmes, ¼, ½ finale et finale, avec des éliminés à chaque phase.

Si on a un concours en séances (exemple Individuels seniors), celui-ci se joue en 2 séances (Séance 1 et séance 2, à quelques jours d'intervalle, sur 2 après-midis) avec des éliminés entre chaque séance et PCN attribués à la dernière séance.

- Sur une compétition en séances, pas de désistement possible (sauf cas de force majeure),
- Sur une compétition en phases, possibilité de se désister à chaque phase. Désistement dans le 1/4h qui suit la publication des résultats.
-



Elections au CA

7 candidats se présentent pour le Conseil d'Administration, où 7 postes sont à pourvoir, dont 2 pour 2 ans.

Comme il y a 7 postes à pourvoir et 7 candidats, il n'est pas utile de procéder à un vote, les candidats seront tous élus. Messieurs DUSAULS et LENDRAT sont favorables à un mandat de 2 ans.

Sont donc élus pour 3 ans et par ordre alphabétique :

- DURAND Christophe : 296 voix
- LACROIX Pierre-Yves : 296 voix
- LANGLOIS Bernard : 296 voix
- SAINLOT Jean-Louis : 296 voix
- THIEBAUT Denise : 296 voix

Sont donc élus pour 2 ans :

- DUSAULS Alain : 296 voix
- LENDRAT Denis : 296 voix

Il est **18H37**, la séance est levée.

Le Président

Christophe DURAND

Le Secrétaire

Yves LELIEVRE